



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 101325

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la démographie médicale notamment en milieu rural et tout particulièrement sur le secteur de Châbons, Biol, Virieu-sur-Bourbre et Cessieu. En effet, la situation de la médecine générale et des spécialités cliniques libérales dans ce territoire rural est très préoccupante. Très rapidement, l'accès à une médecine de proximité de qualité sera extrêmement compliqué dans ces cantons ruraux, en raison d'une démographie médicale en baisse. Les jeunes médecins diplômés délaissent aujourd'hui une installation coûteuse et risquée, en termes de couverture assurance notamment. Ils privilégient le statut de remplaçant ou les offres d'emplois salariés, jugées plus sécurisantes. Dans certaines communes, les médecins qui souhaitent prendre leur retraite ne trouvent pas de successeurs. Ce constat soulève de légitimes préoccupations en termes d'offre médicale à la population. Aussi, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire (MSP) constituerait une solution pertinente pour répondre au défi de la répartition des professionnels de santé. C'est pourquoi il lui demande les mesures concrètes envisagées pour remédier à cette situation et permettre ainsi de garantir, sur tout le territoire, la relève des médecins partant à la retraite.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101325

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1943

Question retirée le : 8 mars 2011 (Retrait à l'initiative de l'auteur)